



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS UACF

Affiliée à l'U.N.C., à la F.N.A.M. GR 193 et à la F.A.C.S.

U.A.C.F. Case postale 301 - 1000 Lausanne 12 – Suisse – CCP : 10-12954-5 – IBAN : CH17 0900 0000 1001 2954 5

<http://www.uacf.ch/> - Email : secretairegeneral@uacf.ch

NOTE D'INFORMATION – JUILLET 2021

Chers membres, chers amis,

Nous sommes heureux de reprendre contact avec vous qui devez subir les contraintes de la pandémie et espérons que cette période ne vous est pas trop pénible.

Vous êtes convoqués samedi 25 septembre 2021 à participer à l'Assemblée Générale de notre association à 10h30 à la Pinte Vaudoise à Pully.

Il sera procédé, lors cette assemblée, à l'élection du comité directeur de l'UACF.

Les candidats à un poste à notre organe directeur sont priés de s'annoncer dans les meilleurs délais auprès du secrétaire général.

Référez-vous aux précisions figurant sur les documents ci-joints.

Merci de bien vouloir nous retourner au plus vite les formulaires dûment remplis pour votre inscription ou votre représentation à l'assemblée en cas d'impossibilité. *Le comité*

In Memoriam

Le 30 décembre 2020, Brigitte Sébille, ancienne trésorière de l'UACF, le 16 janvier 2021, François Cornibert, pilote de T6 en AFN, le 3 juin 2021, Jean-Éric Quatannens, Président d'honneur de la Société Royale Union Belge et membre d'honneur de notre association, nous ont quittés.

Ils nous laissent le souvenir d'amis fidèles, attachés à nos valeurs et à notre devoir de mémoire.

Chers camarades, ce n'est qu'un au revoir ...

Nous présentons nos plus vives condoléances à leur famille.

8 mai 2021 Commémoration du 8 mai 1945 au Bois-de-Vaux à Lausanne

La cérémonie, en mémoire aux victimes de la seconde guerre mondiale, organisée pendant cette période de pandémie, a eu lieu le samedi 8 mai 2021 au monument aux morts du cimetière lausannois du Bois-de-Vaux.

Nous avons eu le plaisir d'y accueillir, sous un magnifique ciel bleu, le Colonel Arnaud Brunetta, nouvel Attaché de défense près l'Ambassade de France à Berne, représentant SE M. Frédéric Journès, Ambassadeur de France, M. Didier Boiko, Consul général adjoint, représentant M. Patrick Lachaussée, Consul général de France à Genève, M. Olivier Français, Conseiller aux Etats, M. Koen Gabriels, Conseiller, représentant SE M. Willy De Buck, Ambassadeur de Belgique, Mme Michele Berode, Présidente de la Société Royale Union Belge, M. Mathis Kern, Consul honoraire de la République Fédérale d'Allemagne, M. John McKillop, Président d'honneur de la Royal British Legion, Fourrier Billy Meyer, Président de l'Association Suisse des Sous-Officiers, M. Michel Mercoli, Président de l'Association Militaire de Cadres de Réserve en Suisse.

Le détachement de l'Ecole d'Infanterie 2, délégué par le Col EMG Patrick HUBER, était conduit par le Sgtn chef Oliver Rumo.

Photos © UACF

M. Dominique VANTHIER, Président de l'UACF



Mesdames, Messieurs, Chers amis,
Nos pensées vont aujourd'hui aux millions de militaires et de civils qui ont perdu la vie dans des circonstances atroces lors de la seconde guerre mondiale, aux souffrances physiques et morales des survivants de ce terrible conflit qui a pris fin en 1945.

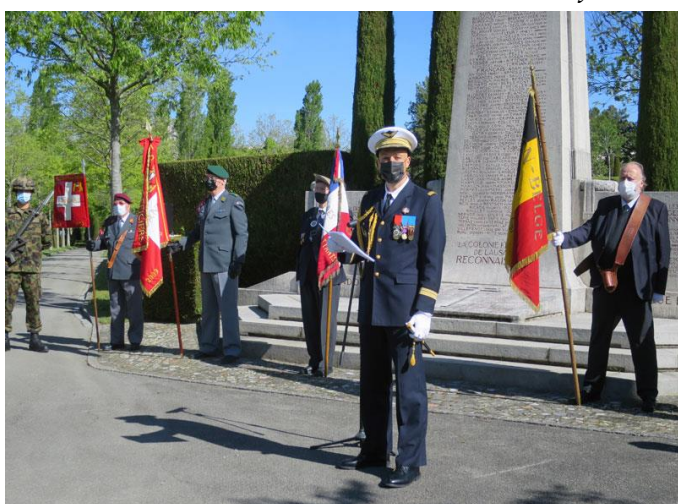
La paix règne aujourd'hui des deux côtés du Rhin grâce à l'Europe unie.

Les ennemis d'hier sont devenus amis.

Nous les Anciens Combattants, qui avons vécu ce conflit mondial, souhaitons que la jeunesse qui prend notre flambeau de la mémoire, œuvre pour que l'amitié s'instaure entre les Nations et que la paix règne dans le monde.

Vive la Suisse, vive la France, vive la paix.

Colonel Arnaud BRUNETTA, Attaché de défense



Monsieur le conseiller aux Etats, Monsieur le consul général adjoint, Monsieur le conseiller, représentant S.E. l'ambassadeur de Belgique en Suisse, Monsieur le consul honoraire, Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des associations d'anciens combattants, Messieurs les porte-drapeaux, Mesdames, Messieurs,
Il y a 76 ans, le 8 mai 1945, le régime Nazi capitulait après un conflit de 5 années, le plus meurtrier et le plus barbare de notre histoire. Ce 8 mai 1945 a clos le chapitre le plus sombre de l'histoire du Monde. Soldats, civils, cette guerre immonde n'aura épargné personnes.

Des dizaines de millions de morts et des centaines de millions de blessés, physiquement mais aussi moralement. Il est maintenant de notre devoir de **ne pas oublier, de se souvenir...** La marche que nous venons de faire est le symbole du chemin de la mémoire, que nous avons tous dû prendre.

Cette victoire nous la devons à **notre armée, à nos alliés et aux résistants**. Au lendemain de cette guerre, l'Europe et ses peuples furent d'une force incroyable. Pour que jamais un tel drame ne se reproduise, les pays autrefois alliés ou ennemis, se sont unis dans un chantier titanesque : construire la paix.

Pourtant notre monde semble toujours aussi fragile, et la paix friable.

Les menaces qui pèsent sur notre civilisation, les conflits qui déchirent certaines parties du globe et les appels à la haine sont des symptômes qui doivent tous nous alerter.

C'est pourquoi aujourd'hui, comme chaque année, il nous faut encore et toujours, accomplir ce travail de mémoire, sans faiblir et sans lassitude.

Il nous faut nous souvenir de tous ceux qui ont œuvré pour la paix et pour nos libertés.

Winston Churchill a dit « *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* ».

Je vous remercie

Les représentants de la France, de la Suisse, de la Belgique et de la République Fédérale d'Allemagne, cités plus haut, ont déposé des gerbes au pied du monument. Puis la sonnerie aux morts a retenti suivie d'une minute de silence. L'Hymne suisse, la Marseillaise et la Brabançonne ont été joués.



Avant de nous séparer, nous avons pensé à nos amis-es qui n'ont pu se joindre à nous ce jour.

⚠️ le compte-rendu complet de la cérémonie peut être consulté sur notre site internet sous Manifestations !

René Narguet, Vice-Président et Secrétaire général UACF

27 mai 2021 Journée nationale de la Résistance

« Aujourd'hui, nous honorons « l'armée des ombres », les héros de la Résistance et les éclaireurs de la liberté. Ceux qui, dans les heures sombres et dans les tourments de l'Occupation, malgré les vents contraires et la répression ont saisi le flambeau du refus pour le hisser aux côtés de l'étendard de l'honneur.

Qu'ils soient célèbres ou anonymes, qu'ils aient accompli de petites ou de grandes actions, des faits d'armes mémorables ou des luttes du quotidien, qu'ils aient été le paysan devenu passeur sur la ligne de démarcation, le jeune réfractaire au STO venu grossir les rangs des maquis, la secrétaire muée en agent de renseignement, l'ouvrier étranger devenu combattant au grand jour, l'étudiante patriote continuant de fleurir la tombe du soldat inconnu ou l'écrivaine faite pourvoyeuse de tracts et de journaux clandestins, ils furent la fraternité au combat, le dévouement incarné et le visage de la France. Par leurs actions, dans leurs réseaux, dans leurs mouvements, ils ont préparé et organisé le retour de la République et de la liberté. Ils ont défié les risques et nombreux sont ceux qui ont sacrifié leur vie pour cet idéal.

Ce 27 mai la Nation reconnaissante leur rend hommage et se souvient de l'esprit qui a présidé à leur combat. Cette lutte fut aussi celle de l'unité et du dépassement des clivages afin de faire d'un « désordre de courage » une Résistance française.

Il y a 78 ans, jour pour jour, la France avait rendez-vous avec le meilleur d'elle-même. Dans Paris occupée où flottait la bannière à croix gammée, se tenait la première réunion du Conseil National de la Résistance. Sous l'autorité de Jean Moulin, l'envoyé du général de Gaulle, les représentants de huit mouvements de Résistance, de six partis politiques et de deux syndicats décidèrent d'unir leurs forces pour lutter contre l'occupant et pour préparer l'avenir du pays. Ils préparèrent les réformes de la France libérée pour que le progrès réponde à l'abaissement.

Dans l'épreuve qui étreignait la Nation, ils ont su s'élever au-dessus des différences idéologiques pour placer haut l'intérêt supérieur de la patrie. Ils ont œuvré ensemble pour préparer « les jours heureux » et poser les fondations d'une France prête à bâtir le monde d'après.

Nous n'oublions pas. »

*Geneviève DARRIEUSSECQ,
ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants*

Réhabilitation des Suisses qui ont rejoint la résistance française

Environ 300 à 500 Suisses se sont engagés militairement dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Ce sont surtout des romands partis se battre en France au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI), après que celles-ci devinrent une armée « régulière », subordonnée aux Alliés et placée sous le commandement du général Kœnig. On ignore le nombre de ceux qui ne sont pas revenus, morts ou déportés.

L'estimation peut être faite à partir des jugements rendus par les tribunaux militaires suisses, qui condamnèrent au moins 130 citoyens, entre 1944 et 1945, pour s'être engagés dans la Résistance française. Les FFI furent considérées comme une « armée étrangère » à compter d'octobre 1944.

L'article 94 du Code pénal militaire punit tout Suisse s'enrôlant dans une armée étrangère.

Le 29 juin 1945, le général Kœnig lui-même intervient auprès du ministre de Suisse à Paris, Carl J. Burckhardt pour les faire reconnaître, précisant qu'un certain nombre d'entre eux furent sous ses ordres. Il faisait état que plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas revenir en Suisse.

La demande, transmise à Berne, n'a pas eu de réponse.

Actuellement, deux élus essaient de faire une réhabilitation. Cette demande a été faite plusieurs fois depuis la fin de la guerre sans succès.

Docteur ès Lettres Université de Genève.

*Extrait d'un article de l'historien Luc van Dongen,
Daniel J. Golliez, Archiviste*

UACF

Souvenirs de 39-45

Au cours de la pandémie qui nous frappe, j'ai entendu de nombreux adolescents parler de génération perdue, sacrifiée, de restrictions sanitaires inhumaines qui les empêchent d'aller « en boîte » et de voler pour presque rien avec une compagnie à bas coût jusqu'à Barcelone pour faire la fête.

Chers membres qui avez vécu la période 39-45 vous devez témoigner de votre vécu pour montrer aux jeunes générations que leur sort n'est pas aussi terrible qu'ils le pensent. Ecrivez un texte d'une ou deux pages. Envoyez-le à René Narguet par courrier électronique ou courrier postal ou dictez-le-nous par téléphone. Vos écrits seront publiés sur notre site internet ou feront l'objet d'un livret à distribuer aux établissements d'enseignement français et suisses.

Nos amis de la société Royale Union Belge l'ont fait, répondant à l'appel de leur président d'honneur Jean-Pierre Wauters.

Dominique Vanthier, Président de l'UACF

25 SEPTEMBRE – JOURNEE NATIONALE D’HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORCES SUPPLETIVES

Chaque 25 septembre, la Nation rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, cette guerre est l’histoire d’une déchirure : bouleversant les repères, tiraillant les opinions, divisant les familles des deux côtés de la Méditerranée.

Les harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l’armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France, avec pour missions d'assurer la sécurité de villages et de points stratégiques. Ces membres des formations supplétives participaient également à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, il y avait quelques femmes auxquelles nous pensons aussi aujourd’hui.

Toutes et tous ont servi la France avec loyauté, courage et abnégation. Il y a cinquante-huit ans, les armes se sont tues. Les anciens supplétifs et leurs familles ont dû affronter de nouvelles épreuves. Pour ceux restés au pays, ce fut, bien souvent, l’horreur des représailles. Pour les autres, ce fut le déchirement, la fuite et l'exil.

N’accordant pas sa protection aux harkis restés en Algérie, la France a abandonné ses propres soldats. Ceux-là même qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie. Et pour ceux qui purent rallier l’autre côté de Méditerranée, elle ne sut pas les accueillir avec fraternité, les maintenant dans des camps de transit ou les hameaux de forestage.

Cette période de notre histoire reste une plaie ouverte dans notre mémoire collective. Depuis plusieurs années, la France, par la voix de ses plus hautes autorités, a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d’accueil. Cette reconnaissance, nous la renouvelons aujourd’hui de même que l’hommage aux combattants.

Nous souhaitons que l’histoire des harkis, ainsi que celle de leurs enfants, y compris celle de leur accueil, soit mieux connue, mieux reconnue et davantage transmise. C’est pour cela que nous poursuivons les actions de mémoire et l’organisation d’expositions. C’est pour cela que nous favorisons les rencontres entre des témoins et des jeunes. C’est pour cela que nous œuvrons à la valorisation des sites témoins de l’histoire des harkis par la création de stèles et de mémoriaux. Ces lieux sont des lieux de mémoire et de transmission qui méritent l’attention de tous.

Les harkis et leurs descendants ont contribué et contribuent encore, par leur dévouement, leur courage et leurs réussites, à l’histoire, à l’identité et à la vitalité de notre pays.

Par cette journée nationale, nous voulons redire aux anciens harkis notre profonde reconnaissance et notre solidarité.

Geneviève DARRIEUSSECQ,
ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Anniversaire de nos membres

Nous fêterons le 6 décembre 2021 Mme Brigitte Dutheil de la Rochère qui franchira le cap des 80^è. Qu’elle reçoive tous nos vœux. Soyez nombreux à la féliciter.

Dates à retenir pour 2021, si les conditions sanitaires le permettent

Samedi 25 septembre : Assemblée Générale de l’UACF suivie d’un banquet.

Samedi 6 novembre : Cérémonie de l’armistice de 1918 au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne
Hommage aux victimes de tous les conflits - suivie d’un banquet.

Dimanche 5 décembre : cérémonie à la mémoire des victimes de la guerre d’Algérie au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne, suivie du traditionnel couscous.

Renouvellement du Comité directeur de l'UACF

M. Claude CAPEAU, Président d'honneur
et M. Jean-Patrick BOURCART, Vice-Président d'honneur,
sont membres de droit du comité directeur

Le mandat du comité actuel est terminé :

Président	Dominique VANTHIER <i>ne se représente pas au poste de Président</i>
Vice-Président et Secrétaire général	René NARGUET
Trésorier	Paul SÉJOURNÉ
Délégué pour le Valais	Gérard DEPOORTERE <i>et porte-drapeau</i>
Délégué pour le Jura	Frédéric GAUDUN <i>ne se représente pas - reste porte-drapeau</i>
Délégué pour Fribourg	Jean REICHENBACH
Archiviste	Daniel J. GOLLIEZ

M. Roland BRISSE, membre UACF, Délégué du SF pour le Nord Vaudois, est candidat

Les personnes intéressées à nous rejoindre sont les bienvenues.

Nous vous adressons donc un « appel à candidature »

et prions les personnes intéressées à rejoindre le comité de contacter le président actuel Dominique Vanthier et/ou le Secrétaire général René Narguet.

⚠ Rappel de cotisation 2021

Chers membres, l'UACF a besoin de votre cotisation et de vos dons pour remplir son devoir de mémoire. Elle ne dispose pas d'autre ressource financière. Merci.

La cotisation minimum à l'UACF est de CHF 50.-.

L'abonnement aux revues « La Voix du Combattant » « La Charte » est un supplément de CHF 15.-
Ainsi, si vous voulez participer à la vie de notre Union et recevoir les revues, vous versez au minimum CHF 65.-.

UACF 1180 Rolle Suisse - CCP 10 12954-5 - IBAN : CH17 0900 0000 1001 2954 5

Notre site internet <http://www.uacf.ch/>

Il est mis à jour régulièrement. Consultez cette source d'information unique sur nos activités et sur la mémoire combattante. Parlez-en autour de vous.

Vous trouverez dans le menu sous MANIFESTATIONS, le reportage de nos diverses cérémonies.

Adresse électronique des membres

Afin de pouvoir vous informer facilement et rapidement des décisions importantes vous concernant, nous avons besoin de **votre adresse e-mail**.

Si vous n'avez pas reçu de courriel dernièrement, veuillez transmettre votre adresse électronique à secretairegeneral@uacf.ch

Merci pour votre fidélité

Une pensée amicale et nos meilleurs vœux de bon rétablissement vont à ceux dont la santé physique et morale est déficiente.

Le Comité de l'UACF vous souhaite ainsi qu'à vos familles un très bel été et se réjouit de vous revoir prochainement.

Nous comptons sur vous.

Le Comité de l'UACF